

Prise de parole de Philippe MANO, Secrétaire général de l'UD FO 33

Manifestation du 1^{er} mai 2022



Cher(e)s camarades,

Aujourd'hui 1^{er} mai 2022, nous avons en mémoire les martyrs de Chicago de mai 1886 ou de Fourmies en mai 1891, entre autres drames qui ont frappé la classe ouvrière. Ils manifestaient pour la journée de 8 heures.

Après les événements dramatiques de Chicago en mai 1886, l'internationale ouvrière réunie en juillet 1889 à Paris décide de reprendre à son compte l'initiative américaine d'une journée revendicative le 1^{er} mai et de lui donner un caractère international.

Pour nous qui sommes attachés à la charte d'Amiens de 1906 et donc à l'indépendance syndicale, le 1^{er} mai, c'est la journée internationale de revendications et de solidarité ouvrière, la journée du refus de l'exploitation et de la guerre, de l'aspiration à l'émancipation individuelle et collective, de l'action collective et de l'internationalisme.

L'Union Départementale FO de la Gironde, comme sa Confédération, réaffirme son attachement à la République, une et indivisible, garante de l'égalité de droits, à l'universalisme républicain, à la laïcité, à la séparation des Eglises et de l'Etat, à son refus de vivre sous un régime d'état d'urgence liberticide et permanent.



L'UD FO 33 exige le respect du droit d'asile pour les centaines de milliers d'Ukrainiens contraints à l'exil, comme pour tous les peuples victimes de la guerre. Nous saluons tous ceux qui manifestent courageusement, notamment en Russie, malgré les milliers d'arrestations, pour qu'il soit mis fin à cette guerre.

Comme eux, nous exigeons le retrait des troupes russes d'Ukraine. Les sanctions économiques contre la Russie (décidées par Biden et l'Union européenne sous la présidence de Macron), font des travailleurs russes les premiers affectés, durablement et sévèrement. Ces sanctions se répercuteront sur la classe ouvrière de toutes les nations d'Europe et du monde.



Alors mes camarades, cette nouvelle escalade guerrière annonce l'augmentation des budgets militaires de tous les membres européens de l'OTAN à hauteur de 2 % du PIB et dans le même temps, les services publics sont démantelés. Faut-il rappeler que près de 18 000 lits d'hôpitaux ont été supprimés par le quinquennat Macron, dont 5 700 en pleine période de covid-19 ? Faut-il rappeler les fermetures de services publics, les fermetures de classes, les suppressions de postes dans les écoles, collèges et lycées ?

A l'heure où le coût de la vie ne cesse d'augmenter, l'Union Départementale FO 33 refuse que la guerre en Ukraine soit le prétexte à une nouvelle hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, notamment des carburants qui dépassent les 2 € le litre...

Au niveau de notre pays, les menaces les plus lourdes pèsent sur les conditions de vie des salariés à qui on veut faire payer les effets conjugués de la crise sanitaire et de la guerre.

Le gouvernement confirme sa ligne, à savoir notamment la remise en cause des régimes de retraite existants (RATP, EDF, code des pensions civiles et militaires, régime général) et le report de l'âge de départ à la retraite à 65 ans.

Pour cela le ministre LEMAIRE vient de déclarer qu'il était possible que le gouvernement utilise le 49-3. Comme en 2019 et 2020, nous sommes prêts au rapport de force, à la grève.



Mes chers camarades, dans tous les domaines FO réaffirme ses revendications.

- FO se prononce pour l'augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux, pour l'égalité salariale homme – femme !
- Elle réaffirme sa détermination à défendre l'ensemble de nos conquêtes sociales.
- FO se prononce contre tout recul de l'âge légal de départ à la retraite !
- FO se prononce pour le maintien des 42 régimes existants, pour le retour de la retraite à 60 ans.

FO se prononce :

- Pour le maintien de tous les emplois, des services publics et leur reconquête. Contre les licenciements. Contre la précarité, le travail partiel imposé.
- FO n'acceptera aucune remise en cause de la protection sociale collective basée sur le salaire différé, aucune remise en cause des statuts des conventions collectives et du code du travail.
- FO se prononce pour le rétablissement de toutes les libertés :
Fin de l'état d'urgence (toujours en vigueur) !
Ni passe vaccinal, ni passe sanitaire ! Réintégration immédiate de tous les personnels suspendus avec versement rétroactif des traitements.
- FO se prononce pour le droit à la santé : arrêt des fermetures de lits, ouverture des services et recrutement des personnels nécessaires.
- FO se prononce pour le droit à l'éducation : retrait des contre-réformes du baccalauréat et de Parcoursup. Création de postes d'enseignants, d'accompagnants d'élèves en situation de handicap et d'assistants d'éducation sous statut. Arrêt des fermetures de classes / postes

Alors mes chers camarades l'axe de la cgt-FO est clair :

SALAIRES, RETRAITES, SERVICES PUBLICS, PROTECTION SOCIALE

On s'est battu pour les gagner, on se battra pour les garder !

Aucune résignation ! Aucune compromission !

**Aucune « Union Sacrée » avec les gouvernements qui piétinent les libertés
et les conquêtes sociales !**

Je vous remercie !

Philippe MANO

Secrétaire général

Bordeaux, le 2 mai 2022

